

# BOURG-EN-BRESSE : LA MADELEINE ET LE PONT DE LYON, DES SITES À FORTS ENJEUX QUE LE DÉPARTEMENT SOUHAITE VALORISER

A l'occasion de la session du Conseil départemental de l'Ain, lundi 19 octobre 2020, Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain, interpellé par Hélène Maréchal, Vice-présidente du Département déléguée à la culture et au patrimoine culturel, conseillère départementale du canton de Bourg 1, en concertation avec Hélène Cédileau, Pierre Lurin et Raymond Perrin, conseillers départementaux des cantons burguiens, a présenté les projets d'aménagement de la Madeleine (dont le Département est propriétaire d'une majeure partie du tènement) et du pont de Lyon : deux sites burguiens présentant des enjeux importants en terme d'urbanisation, d'aménagement, de qualité de vie et d'environnement.



L'aménagement de la Madeleine constitue un enjeu environnemental pour les Burguiens car il constitue un poumon vert situé au cœur d'un ensemble historique et patrimonial majeur, comprenant notamment la chapelle érigée par Georges Curtelin en 1933, labellisée « patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » et inscrite aux Monuments historiques.

Sur le site de la Madeleine, le Conseil départemental est propriétaire du « château » qui abrite les services départementaux de la solidarité, des bâtiments Sainte-Anne, Saint-Raphaël, Saint-Antoine et Sainte-Thérèse. Dès 2021, le Département a la volonté d'ouvrir le parc du « château » et de le rendre accessible aux habitants. Il se rapprochera prochainement de l'Architecte des Bâtiments de France pour recueillir son avis et procédera, en lien avec la Ville, aux aménagements permettant d'ouvrir et de sécuriser la partie arrière du parc. L'objectif est de réaliser une percée visuelle, côté gare, avenue Pierre Séward, pour donner à voir ce patrimoine architectural aujourd'hui caché par un long mur en pierre et pour permettre aux Burguiens d'accéder au parc entourant le château comprenant de nombreux arbres remarquables dont un magnifique cèdre.

A : Parc protégé OAP et propriété Ville

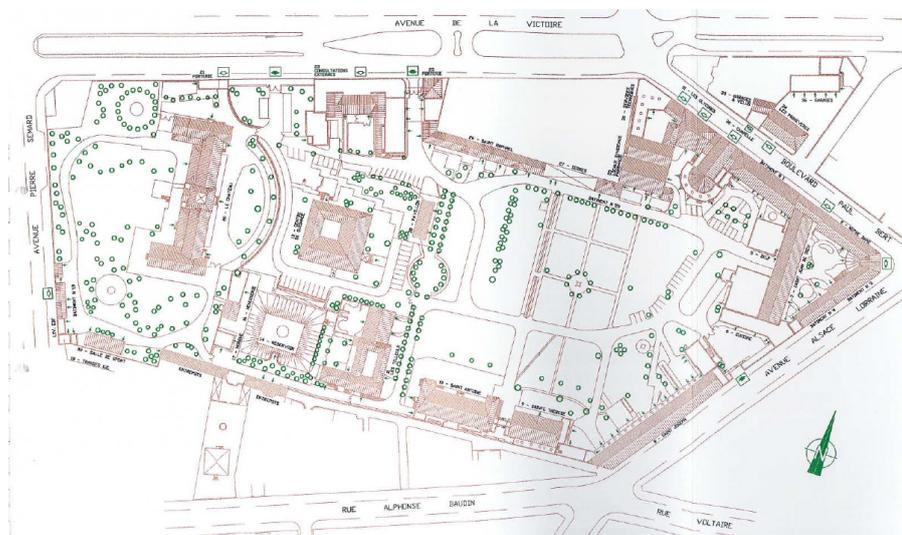
B : Parc du Château



C : Périmètre de servitude paysagère au PLU

D : Arbres qualitativement à maintenir

E : Massif végétal du réservoir



Le Département souhaite également réhabiliter les bâtiments Saint-Antoine et Sainte-Thérès afin d'y accueillir, à l'horizon 2023-2024, certains services départementaux aujourd'hui répartis à Bourg-en-Bresse sur 13 sites différents.

Enfin, à l'heure où la Ville de Bourg-en-Bresse initie, en partenariat avec un investisseur privé, un projet de démolition du bâtiment Saint-Joseph le long de l'avenue Alsace-Lorraine, prévoyant une construction nouvelle donnant sur la partie du parc dont elle est propriétaire, le Département poursuit ses discussions avec la Mairie pour, à terme, déplacer les parkings du site de la Madeleine au Peloux, afin de verdir l'espace ainsi libéré.

## Le pont de Lyon

Le secteur du Pont de Lyon présente également un fort enjeu. Le Département est propriétaire de deux sites qui font l'objet d'une réflexion : l'ancienne Brasserie et l'Inspé (anciennement IUFM). L'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) est un des trois lieux identifiés pour accueillir des services départementaux. Le Département est propriétaire des bâtiments qui seront libérés lorsque l'Inspé intégrera le site de la Charité-Campus de Bourg. Il s'agira de rassembler différents services culturels : affaires culturelles, patrimoine, direction des musées ainsi que les archives départementales pour lesquelles la construction d'un nouveau bâtiment est nécessaire. L'ancienne Brasserie pourra faire l'objet d'un appel à projets afin de confier à un opérateur privé une opération d'aménagement dynamisant ce secteur tout en préservant la façade historique de la Brasserie. Ce projet visera à dynamiser ce secteur en entrée de ville et favorisera le rayonnement de l'agglomération bourgienne. Autant de projets qui devront être travaillés en concertation avec les habitants, les acteurs économiques et sociaux et la Ville de Bourg.

## CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain – Direction de la communication  
Céline Moyne-Bressand • tél. 04 74 22 98 33 • celine.moyne-bressand@ain.fr



[www.ain.fr](http://www.ain.fr)